

SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-quatre et le 2 octobre à 10 h 00, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 24 septembre 2024.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Frédéric SOULIER, M. François PATIER, M. Yves GARY, M. Christian PRADAYROL, M. Jean-Paul FRONTY, M. Philippe VIDAU, Monsieur Jean-Louis LASCAUX, M. Julien BOUNIE

Conseil Départemental de la Corrèze : Mme Pascale BOISSIERAS

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : M. Philippe NAUCHE, M. Valéry ELOPHE

Conseil Départemental du Lot : M. Frédéric GINESTE

Communauté de Communes CAUVALDOR :

C.C.I. de la Corrèze : Mme Françoise CAYRE

Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Henri SOULIER, Mme Alexandra DOUSSAUD

Conseil Départemental de la Corrèze : M. Pascal COSTE, M. Francis COMBY, Mme Frédérique MEUNIER

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : M. Pascal CAVITTE, Mme Anabelle REYDY,

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Marie-Christine LACOMBE représentant Alexandra DOUSSAUD, M. Eddie MARCOS représentant M. Henri SOULIER,

Conseil Départemental de la Corrèze : M. Gérard SOLER représentant M. Pascal Coste,

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Approbation du procès-verbal du comité syndical du 10 septembre 2024

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 septembre 2024 à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 04 septembre 2024.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Frédéric SOULIER, M. François PATIER, M. Yves GARY, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Julien BOUNIE

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : M. Philippe NAUCHE,

Conseil Départemental du Lot : M. Frédéric GINESTE

Siège administratif : Mairie de Brive-la-Gaillarde - B.P. 80433 - 19312 Brive-la-Gaillarde Cedex

Siège : Aéroport Brive Vallée de la Dordogne - Rue de l'Aéroport - 19600 Nespouls

Tél. : 05.5.18.18.80/05.55.74.41.67 - Courriel : smabs@brive.fr

Ville de Terrasson : M. Roger **LAROUQUIE**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Christian **PRADAYROL**, M. Philippe **VIDAU**, M. Henri **SOULIER**

Conseil Départemental de la Corrèze : M. Pascal **COSTE**, M. Francis **COMBY**, Mme Frédérique **MEUNIER**, Mme Pascale **BOISSIERAS**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : M. Pascal **CAVITTE**, Mme Anabelle **REYDY**, M. Valéry **ELOPHE**

C.C.I. de la Corrèze : Mme Françoise **CAYRE** (départ à 14h48 avant vote de la délibération)

C.C.I. du Lot : M. Jean **HUGON**

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Guy **ROQUES** représentant M. Christian **PRADAYROL**, M. Eddie **MARCOS** représentant M. Philippe **VIDAU**

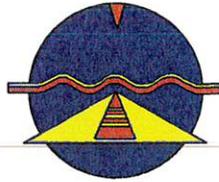
Conseil Départemental de la Corrèze : M. Gérard **SOLER** représentant M. Francis **COMBY**

Communauté de Communes CAUVALDOR : Conseiller communautaire : M. Habib **FENNI**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Jean-Paul **FRONTY**, donne pouvoir à Monsieur François **PATIER**
– Mme Alexandra **DOUSSAUD** donne pouvoir à Monsieur Julien **BOUNIE**

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie **MARCOS** pour remplir les fonctions de secrétaire.



SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 17 JUI SEPTEMBRE 2024

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Il s'agit d'approuver le procès-verbal de la séance du comité syndical du 17 juin 2024.

Adopté à l'unanimité

2024-17 – Exploitation des services aériens réguliers entre Brive et Paris (Orly) : validation du choix du prestataire pendant la période transitoire

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Le comité syndical a validé l'offre de la compagnie Chalais afin d'assurer la continuité du service public d'exploitation des services aériens réguliers entre Brive et Paris (Orly) pour la période transitoire entre le 16 septembre et le 26 octobre 2024 ainsi que la convention relative à cette exploitation.

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 14
Votes : Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

Toutes les délibérations précitées peuvent être consultées dans leur texte intégral au secrétariat du Syndicat Mixte, en mairie de Brive, Place Jean Charbonnel, 19312 Brive Cedex.

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 17
Nombre de suffrages exprimés : 17

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Votes : Pour : 17 ..
Contre : 0
Abstention : 0

Le Président

Julien BOUNIE

